

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Référence
2026_31

Objet de la délibération
Élection du représentant de la commune au sein du conseil d'administration du CFA Est Loiret

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage
23/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le : 31/03/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 30 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame CLARISSE Béatrice, Maire.

Présents : Mme CLARISSE Béatrice, Maire, M. GERMAIN Alain, Mme CHAMBON Marion, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. RABOURDIN Pascal, Mme FARARICE Céline, M. CALCADA Bruno, Mme MAREST Caroline, M. JOSEPH Maxime, Mme BILLIAU Katia, M. ANDREO Cyril, Mme BRIAND Véronique.

A été nommée secrétaire : M. POINTEAU Gérard

Objet de la délibération : Élection du représentant de la commune au sein du conseil d'administration du CFA Est Loiret

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 juillet 2008 portant modification des statuts du Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Intercommunal de Formation de Montargis et des environs et notamment l'article 7 modifié comme suit : Le comité est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées. Il comprendra un délégué titulaire et un délégué suppléant

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 mai 1992 modifié portant création du Syndicat intercommunal pour la gestion du CIFAME devenu Syndicat Mixte intercommunal pour la gestion du Centre de Formation des Apprentis de l'Est Loiret

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal de Montcresson, de l'élection du Maire et des adjoints au maire en date du 20 mars 2026

Madame le maire préside l'organisation du scrutin :

Candidat délégué titulaire : M. JOSEPH Maxime

Candidat délégué suppléant : M. ANDREO Cyril

Sont proclamés élus :

Candidat délégué titulaire : M. JOSEPH Maxime avec 15 voix

Candidat délégué suppléant : M. ANDREO Cyril avec 15 voix

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/03/2026

Le Maire

Béatrice CLARISSE

Clarisse

